

## Pour Mélenchon, l'union aux législatives ne peut pas attendre

PAR MATHIEU DEJEAN  
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 1 MAI 2022



Jean-Luc Mélenchon et Olivier Faure le 1er mai 2022, à Paris. © Alexandre Bre / Hans Lucas via AFP

En marge du défilé du 1<sup>er</sup>-Mai, l'homme aux 22% a fait un point d'étape optimiste sur les négociations avec les autres forces de gauche pour les législatives. Les discussions, toujours en cours, pourraient s'achever dans les prochaines heures.

Du côté des gauches partisanes, le défilé du 1<sup>er</sup>-Mai avait une saveur particulière. S'il n'y a pas eu de « photo de famille », à Paris, entre les responsables des organisations de gauche et écologistes, des rencontres éparses ont eu lieu place de la République à Paris – notamment celle entre Olivier Faure, premier secrétaire du Parti socialiste (PS), et le chef de file de La France insoumise (LFI), Jean-Luc Mélenchon. Une poignée de mains significative de la recomposition politique accélérée en cours à gauche de l'échiquier politique.

Depuis dix jours, LFI reçoit les unes après les autres des délégations du PS, d'Europe Écologie-Les Verts (EELV), du Parti communiste français (PCF) et du Nouveau Parti anticapitaliste (NPA) pour parvenir à

un accord commun pour les élections législatives des 12 et 19 juin. Chaque rapprochement est donc surveillé comme un signe de l'évolution des discussions.



Jean-Luc Mélenchon et Olivier Faure le 1er mai 2022, à Paris. © Alexandre Bre / Hans Lucas via AFP

Celles-ci ont connu des hauts et des bas ces derniers jours : après de premiers échanges fructueux, le PS les avait « suspendues » le 29 avril en demandant des garanties de pluralité ; EELV avait bien engagé le dialogue, avant qu'il ne soit bloqué, notamment pour des raisons de répartition des circonscriptions ; le comité exécutif du PCF a estimé, hier, que les Insoumis ne proposaient pas suffisamment de circonscriptions pour parvenir à avoir un groupe à l'Assemblée nationale.

Seul Génération·s, le parti hamoniste membre du pôle écolo, qui a soutenu Yannick Jadot à la présidentielle, a fait un pas vers un accord global, jeudi, en publiant un communiqué commun avec LFI. « *Nous comprenons les interrogations, les débats de fond, mais nous considérons qu'on entrait dans une phase dangereuse. On ne voulait pas, alors que tout est là pour réussir, passer à côté d'un accord historique* », explique la coordinatrice nationale de Génération·s, Sophie Taillé-Polian.

### Rassurer pour avancer

Sur ces sujets d'inquiétude, concernant notamment l'autonomie des partis, soucieux de ne pas se laisser « absorber » par LFI, Jean-Luc Mélenchon, arrivé en tête à gauche avec 22% des voix le 10 avril, se veut rassurant.

Lors d'une prise de parole devant des centaines de soutiens, en marge du défilé du 1<sup>er</sup>-Mai, le chef de file de l'Union populaire, entouré d'un groupe de représentant·es de son mouvement, a déclaré : « *Tous ceux qui participent auront un groupe à l'Assemblée* ;

*tout le monde aura sa propre association de financement ; le programme sera un programme partagé de gouvernement, des choses stables et sûres. Tous ceux qui sont là obtiennent dans la discussion avec nous bien davantage que la proportionnelle du résultat de l'élection présidentielle. »*

Les partis de gauche et écologistes qui ont obtenu moins de 5% à la présidentielle craignaient en effet que, profitant de sa position de force, l'Union populaire ne les mette dans une position de supplétifs. Là aussi, le député des Bouches-du-Rhône a nié faire du « renforcement de [son] groupe [celui de LFI – ndlr] » sa priorité : « *Le sujet est de savoir si, oui ou non, on se donne pour objectif la victoire* », c'est-à-dire une cohabitation, en cas de majorité de gauche et écologiste à l'Assemblée.

Du côté d'EELV, ces déclarations rassurent. « *Il commence à donner des garanties sur le fait que ça ressemble à une coalition. Il y a une volonté de faire cet accord, tout le monde commence à y mettre les moyens* », commente un proche de Julien Bayou.

Les écologistes saluent également les évolutions de LFI sur le sujet de la désobéissance aux traités européens, qui heurtait leur identité. Cette pomme de discorde est, à les croire, réglée : « *On avance sur l'Europe, les Insoumis ont fait des pas vers nous, et des clarifications intéressantes. On ne met pas le doigt dans l'engrenage qui, à la fin, peut amener à une sortie de l'Union européenne.* »

Sur ce point précis, qui préoccupe aussi le PS (Olivier Faure **souhaite** que « *le terme de désobéissance [aux règles communes européennes – ndlr] ne soit pas inscrit dans la plateforme commune* »), Jean-Luc Mélenchon affirme : « *Nous sommes à quelques millimètres de nous entendre tous. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour que ça avance.* »

Reste le sujet du label commun sous lequel les candidates et candidats de cette coalition pourraient se réunir. Le chef de file des Insoumis a lancé celui de « *Nouvelle Union populaire* », qui permet de garder l'identification de la présidentielle, tout en élargissant son socle.

Les écologistes souhaitent aller plus loin. Cela doit faire l'objet des discussions qui ont repris, ce 1<sup>er</sup> mai 2022, dans l'après-midi, entre Julien Bayou et ses homologues insoumis. Les communistes proposent, eux, l'intitulé « *Union populaire de la gauche et des écologistes rassemble#s* ».

### Aller vite pour éviter une démobilisation

Il faudra cependant discuter vite. Sur les délais de signature d'un accord commun, Jean-Luc Mélenchon est ambitieux. À ses yeux, il faudrait y parvenir idéalement dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 mai, pour ne pas faire « *durer les discussions plus que la nature humaine ne peut le supporter – car, pour les négociateurs, ça fait dix jours et dix nuits que ça dure* », a-t-il déclaré.

Dans l'équation, la crainte d'une démobilisation de l'électorat de l'Union populaire aux législatives pèse aussi. En 2017, La France insoumise était passée d'un score de 19,56% à la présidentielle à 11% au premier tour des législatives. « *On a envie d'entrer en campagne, car il y a l'enjeu de l'abstention, et d'une potentielle démobilisation, on a cette responsabilité* », explique la secrétaire générale de LFI, Clémence Guetté, qui ajoute : « *On espérait que dix jours suffiraient... Mais la journée n'est pas finie !* »



Le 1er mai 2022, pendant la prise de parole de Jean-Luc Mélenchon à Paris. © Mathieu Dejean / Mediapart

De fait, l'Union populaire commence la campagne des législatives au pas de charge : une affiche du mouvement a déjà été tirée (« *Mélenchon premier ministre* »), ainsi que des tracts expliquant l'utilité d'avoir un plus grand nombre de député·es – avec différents seuils, jusqu'à la cohabitation. « *On veut maintenir une mobilisation, et éviter de recommencer comme en 2017* », justifie l'oratrice nationale de LFI,

Martine Billard, qui estime que, malgré « *les plaies du premier tour qui ne sont pas encore refermées* », « *on va y arriver* ».

Dans son discours, Jean-Luc Mélenchon a aussi explicitement tendu la main aux communistes, affirmant qu'ils avaient décidé de « *se retirer des négociations* » : « *Je forme le vœu que les communistes reviennent car ce sont nos amis.* » Ce à quoi le coordinateur de l'exécutif du PCF, Igor Zamichiei, a répondu par un démenti : « *Il n'y a aucun retrait du PCF des négociations.* »

Les député·es communistes Marie-George Buffet, Elsa Faucillon et Stéphane Peu se sont déjà prononcé·es dans un communiqué commun. Tout en enjoignant aux instances dirigeantes du PCF de « *tout faire pour que cet accord soit établi* », le communiqué affirme : « *L'heure est au choix, celui d'une nouvelle union populaire, c'est ce choix que nous faisons et ferons notre.* »

Si les événements se précipitent dans les prochaines heures, l'accord pourrait voir le jour à la date d'anniversaire de la victoire du Front populaire aux élections législatives, le 3 mai 1936.

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel

**Direction éditoriale :** Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Bralon 75012 Paris

**Courriel :** contact@mediapart.fr

**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Bralon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Bralon, 75012 Paris.